



COLMARD - HOORNAERT

DIEPPE - Tél. 02 35 06 63 63
ENVERMEU - Tél. 02 35 85 70 56

M DOUET Stéphane



Tél : 06 11 31 38 72

L'ECOLE AUTO PLESSIER

Formation B - AAC - BSR
26, rue E. Cannevel - 76510
St-Nicolas-d'Aliermont



Agrément n° 832



Cycles
HERVÉ GOURGAND

www.cycles-gourgand.fr

Tél. 02 32 90 01 14
Fax : 02 35 84 49 26

17, rue du Champ de Courses
76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES



Aux Mille Caresses

Salon de Toilettage Toutes races

- Bains
- Démêlage
- Epilation
- Tonte
- Alimentation

Ouvert
du mardi au samedi
sur rendez-vous
☎ 02.35.04.05.24

Possibilité de venir chercher votre chien
à domicile (pour consulter)

79, rue Jean Jaurès - 76550 Offranville

JMT

ALIMENTATION ANIMALE

PRIX IMBATTABLES

(pâtens - snacks - biscuits - friandises - gâteries - croquettes)

Zone Euro Channel
76370 NEUVILLE les Dieppe
Tél : 02.35.85.84.70

USINAGE DIEPPOIS GAULT INDUSTRIES

fleurissimo

39, rue de la Chaussée
76880 Arques la Bataille
Tél. 02 35 85 51 52



à distance

E-mail : fleurissimo@wanadoo.fr

• Tous vos imprimés
techniques & commerciaux

• Studio Graphique

• Création sites
internet

02 32 14 07 54 • 76200 Dieppe
Fax 02 32 14 07 55 • E-mail : contact@ic4.fr

LUNDI 9 AVRIL 2012

à partir de 13h00 ARQUES-LA-BATAILLE PISCINE/SALLE DES SPORTS



CANICROSS

12^{ème} Edition "A l'assaut du château d'Arques"



Si vous voulez marcher, courir ou rouler avec votre chien, venez participer à une de ces épreuves originales. Vous y découvrirez les étangs d'Arques, son château, ... en compagnie des meilleurs spécialistes de ces disciplines.

NOMBREUX LOTS POUR TOUS



- Coupe des chiens d'or FSLC
- CHALLENGE NORMAND 2012 :
MEILLEURAMI.COM
- TROPHÉE de PÂQUES :
3 épreuves (Vrigny, Meudan,
Arques la Bataille)

- CaniCross - 5 km
- CaniMarche - 5 km
- CaniCross enfants - 1 km
- CaniVTT - 6 km
- Initiation Baby
- Relais : 2x1,8 km
- Démonstration
d'attelages

Renseignements/inscription après 18h00

06 09 84 43 30

Informations, bulletins : www.piranhascanicross.unblog.fr

Clôture des inscriptions sur place 12H30

Fin retrait des dossards 13H



Fédération sports et loisirs canins

Seine-Maritime



Lynx optique

Gandel Frédéric - Opticien Diplômé
AUCHAN DIEPPE • 02 32 14 08 37

ic4
imprimerie

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Règlement complet sur le site : www.fslc-canicross.net
Renseignements : www.piranhascanicross.unblog.fr

• CHIEN

Il devra être en règle de vaccination. Le carnet de santé sera présenté lors de l'inscription (règlementation en vigueur pour les chiens de 2^{ème} catégorie)

Si une femelle est en chaleur, elle devra partir en dernière position, dans les conditions qui seront fixées par l'organisateur.

La course est ouverte à tous les chiens ayant 12 mois au moins le jour de la course pour les canicross et canimarche, 18 mois pour le cani VTT.

• CONCURRENT

Le concurrent devra justifier de ses capacités à la pratique des disciplines :

- licence FSLC

- certificat médical (une photocopie que l'organisateur gardera) "apte à la pratique du canicross ou cani VTT en compétition".

Pour les non-licenciés FSLC, l'organisateur inclue la licence journalière dans le montant de l'inscription.

• MATERIEL

Le port du casque et des gants sont obligatoires en caniVTT. Le chien sera équipé d'un harnais pour le caniVTT (très conseillé pour le canicross).

• CANICROSS ET CANIVTT

Le chien devra être en permanence devant, la limite maximale autorisée par le coureur est la hauteur des épaules de l'animal.

Il est strictement interdit de tirer le chien, sauf pour le remettre dans le sens de la course (changement de direction, dérobage inattention due à l'environnement immédiat tel chien de spectateur). Tout concurrent doublé devra laisser le passage et maîtriser son chien.

• **Inscriptions sur place** : closes à 12h30 (fin des retraits des dossards 13h00)

• **TROPHÉE DE PÂQUES** : 3 épreuves :

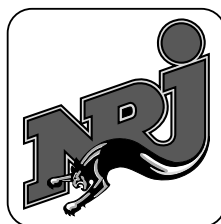
- Vignay le (45) le 07/04/12
- Meudan le (78) le 08/04/12
- Arques (76) le 09/04/12

• **CHALLENGE NORMAND MEILLEURAMI.COM** : 8 épreuves :

- Darnetal le 16/10/11
- Bonsecours le 22/01/2012
- Arques le 09/04/12
- Bracquemont le 17/05/12
- Etalondes le 03/06/12
- Sainte Marguerite sur Mer le 01/07/2012
- Quiberville le 08/07/12
- Dieppe Le Val Druel le 01/09/2012

Les
INFORMATIONS
D I E P P O I S E S

**BOULANGERIE
PATISSERIE
BUQUET DENIS**
2, rue des Halles
ARQUES LA BATAILLE



HIT MUSIC only !

FEUILLE D'ENGAGEMENT

CANICROSS

A renvoyer avec votre règlement par chèque à l'ordre des Piranhas,
A Philippe FOURNIS-Section CANICROSS PIRANHAS
551 rue du Buisson d'Anval - 76860 LONGUEIL

ARQUES- LA-BATAILLE

Lundi 9 avril 2012 à partir de 13h30

CHIEN : NOM : RACE :
SEXE : NE LE :
N° TATOUAGE/puce :
Vaccins (présentation du carnet de santé obligatoire) :
(pour inscrire un chien de 2^{ème} catégorie à cette épreuve vous devez être en règle avec la législation et fournir les attestations réglementaires (article 1.17 règlement FSLC www.fslc-canicross.net)

PARTICIPANT : Homme Femme (rayer la mention inutile)
NOM : PRENOM :
Date de naissance : Licencié FSLC : O Oui O Non O Autre :
Club Canicross FSLC : N° Licence FSLC :
Adresse : TEL :

E-mail :
Joindre une photocopie de la licence FSLC ou un certificat médical de moins d'un an d'aptitude à la pratique sportive (canicross ou caniVTT) en compétition pour les non-licenciés.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Les licenciés FSLC bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les concurrents non licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde pendant la durée de la manifestation (responsabilité civile). Une licence journalière est incluse dans le montant de l'inscription pour les non licenciés.

DROITS D'ENGAGEMENT (1,10 euro inclus pour l'envoi du journal « Les Informations Dieppoises »)

AVANT LE 04/04/12, REGLEMENT OBLIGATOIREMENT JOINT AU BULLETIN D'INSCRIPTION (complété et signé)

Cocher la ou les courses choisies :	NON-LICENCIE	LICENCIE FSLC	HORAIRES
<input type="radio"/> CANICROSS - 5km (1996 et avant)	10 euros	8,50 euros	14H15hommes, 15Hfemmes
<input type="radio"/> CANIMARCHE- 5km (pour tous)	10 euros	8,50 euros	15H
<input type="radio"/> CANIVTT-6km (1996 et avant)	10 euros	8,50 euros	13H30
<input type="radio"/> CANICROSS ENFANTS (1 km)	5 euros	4 euros	15H45
(Nés de 1997 à 2000 enfants2, de 2001 à 2005 enfants 1)			
<input type="radio"/> FORFAIT CANICROSS + CANIVTT	14 euros	12,50 euros	
<input type="radio"/> RELAIS 2 * 1,8 km (1 coureur seul, 1 coureur avec chien)	3 euros		16H25
(gratuit pour les concurrents inscrits à une épreuve) :			
équiper seul :	Equiper avec chien :		
Nom de l'équipe :			
<input type="radio"/> Canibaby (2006 et après) en initiation pour les tous petits :		gratuit.	16H15

APRES LE 04 / 04 /12 (cachet de la poste faisant foi) et inscription sur place (closes à 13H), 4 euros de majoration pour chaque épreuve.

Tarif Section Piranhas Canicross : moins 2 euros

TOTAL : euros

Démonstrations d'attelage autour du plan d'eau avec des chiens de traîneau

15H40

O je participe au Trophée de pâques : * VRIGNY (07/04/12) * MEUDAN (07/04/12) * ARQUES (08/04/12)
(le binôme chien coureur doit participer aux 3 épreuves pour être classé)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS :

Je soussigné autorise mon enfant à participer dans sa catégorie aux épreuves de canicross du 9 avril 2012 à ARQUES LA BATAILLE et dégage les organisateurs de tout incident. Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

J'atteste être en possession d'un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive en compétition daté de moins d'un an (article 6 de la loi n° 99-226 du 23 mars 1999)

Date : Signature (des parents pour les mineurs) :

Bulletin, renseignements, règlement : <http://piranhascanicross.unblog.fr> ou www.fslc-canicross.net

06 09 84 43 30 (après 18h) ou philippe.fournis@orange.fr

MeilleurAmi.com
La boutique pour nos amis les animaux